

rompue; si bien que M. Tassé a pu dire en plein parlement, sans être démenti, qu'il n'y avait pas un comté en Ontario où ne soit installé un ou plusieurs groupes français.

Cette réponse, où M. Johnson cherche à partager le différend en distinguant entre les groupes canadiens qui prospèrent et ceux qui s'étiolent, est donc insuffisante; c'est pourquoi il a eu recours un peu plus loin dans sa préface, avec embarras et mauvaise grâce aux explications qui suivent :

« On a essayé de découvrir au moyen de ces colonnes, le nombre de « Canadiens-Français » et d' « Acadiens-Français » dans les diverses provinces du Canada. On a prétendu, cependant, avec beaucoup d'apparence de raison, que la colonne intitulée « Canadiens-Français » n'établit pas le nombre de personnes d'origine française en Canada, et que, dans les cas des Acadiens des Provinces maritimes, et des métis du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, la question avait été mal comprise, et que dans la province d'Ontario, pour diverses causes, plusieurs personnes d'origine canadienne-française n'ont pas été énumérées comme telles.

» Il est fait mention de ce fait, afin que ceux qui se serviront des résultats publiés ne soient pas mis sous une fausse impression en supposant que le nombre de personnes d'origine canadienne-française a été donné avec précision, ou que les augmentations ou diminutions réelles sont telles que semblerait le démontrer un rapprochement avec le recensement précédent. »

Cette préface ressemble fort à un aveu d'inexactitude ! Triste aveu qui s'embarrasse dans des explications troubles et des excuses déplorables. C'est le digne complément du récit fantastique des fléaux qui auraient décimé les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, il y a sept ou huit ans. Reclus couvrit alors d'un ridicule mérité l'imagination malade de ce pauvre M. Johnson; mais aujourd'hui, il devient inutile de poursuivre plus longtemps une pareille discussion. *Habemus confidentem reum.*

Il ne faudrait point cependant que l'on fût exposé à voir une semblable comédie se reproduire au prochain recensement; il serait même désirable de voir un homme plus capable, plus sérieux et plus sincère placé à la tête d'une telle entreprise. Pourquoi ne pas prévoir dès maintenant les précautions, qu'il conviendra de prendre alors, pour